



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 13-16 novembre 2023

Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour
Date: 3 octobre 2023 WFP/EB.2/2023/7-A/2
Original: anglais Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de Plan stratégique de pays – Cambodge (2024–2028)

Durée	1 ^{er} janvier 2024-31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	63 378 500 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Le Cambodge a obtenu des résultats substantiels en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain. Une part importante de la population reste toutefois vulnérable face à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux chocs. La pandémie de maladie à coronavirus 2019, la crise mondiale touchant l'alimentation et les carburants et les récents chocs climatiques ont aggravé la situation déjà précaire de nombreuses personnes, en particulier au sein des groupes marginalisés.

Le développement du capital humain, l'accès à une alimentation saine et l'élimination de la malnutrition sont des ambitions du pays qui n'ont pas encore été concrétisées, ce qui compromet la capacité des populations à jouer activement leur rôle de membres productifs de la société. Il faut s'attaquer à ces questions pour que le Cambodge atteigne son objectif ambitieux d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030.

À cette fin, le PAM adoptera une démarche intégrée couvrant les dispositifs interdépendants relatifs à la protection sociale, aux systèmes alimentaires et à la gestion des catastrophes, en promouvant les régimes alimentaires sains dans le cadre d'approches à dimension nutritionnelle associées à d'autres investissements, consacrés notamment à l'adaptation aux changements climatiques, qui contribueront à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

Mme C. Conan
Directrice de pays
courriel: claire.conan@wfp.org

Le PAM assoira son rôle de catalyseur et investira dans le renforcement des systèmes fondés sur des données factuelles au niveau national et, de manière croissante, au niveau infranational, en mettant l'accent sur l'appui à l'élaboration de politiques et à leur mise en œuvre, sur l'efficacité des institutions et sur le financement de l'amélioration de la prestation de services.

Le présent plan stratégique de pays est cohérent avec les priorités du Gouvernement et avec les priorités et principes directeurs du système des Nations Unies. Il a été élaboré sur la base d'évaluations et de consultations visant à garantir que le PAM se concentre sur les domaines dans lesquels il a des atouts particuliers, dans le cadre d'efforts concertés.

Le plan stratégique de pays contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 et des effets directs stratégiques 1 et 4 du Plan stratégique du PAM en s'appuyant sur l'obtention des trois effets directs du plan stratégique de pays ci-après:

- *Effet direct 1:* D'ici à 2028, les systèmes sont renforcés de manière à ce que les Cambodgiens, en particulier les femmes et les autres personnes risquant le plus d'être laissées de côté, bénéficient d'une nutrition, d'une éducation et d'une protection sociale améliorées.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2028, les systèmes alimentaires et les systèmes de gestion des catastrophes au Cambodge sont renforcés afin d'appuyer plus efficacement les moyens d'existence, la capacité d'adaptation aux changements climatiques et la capacité à gérer les chocs des personnes vivant dans des zones à haut risque.
- *Effet direct 3:* Les populations touchées par une crise au Cambodge sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les crises.

L'effet direct 1 est axé sur la contribution du PAM au développement du capital humain; l'effet direct 2 appuie l'adaptation aux changements climatiques en renforçant la résilience des systèmes alimentaires et des personnes exposées à des chocs ou à des facteurs de perturbation; et l'effet direct 3, qui consiste en un plan de secours pour une intervention face à une crise, ne sera activé qu'en cas de besoin.

Le PAM obtiendra ces effets directs en partenariat avec le Gouvernement royal du Cambodge aux niveaux national, infranational et local, les partenaires des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, les partenaires dans le domaine de la recherche, les communautés et les personnes touchées par une crise, les donateurs et le secteur privé.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Cambodge (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 63 378 500 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Au cours des deux décennies qui ont précédé la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), le Cambodge a connu l'une des croissances économiques nationales les plus rapides au monde. En 2021, le pays a rempli les critères de sortie de la catégorie des pays les moins avancés, son reclassement définitif étant attendu pour 2027¹. Le Cambodge aspire à devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030 et un pays à revenu élevé d'ici à 2050².
2. Sous l'effet essentiellement des revenus salariaux dans les secteurs de la confection, du tourisme et de la construction, qui ont soutenu la croissance économique, la pauvreté a diminué de 1,6 pour cent par an à partir de 2000, pour s'établir à 17,8 pour cent en 2019. Toutefois, les taux varient considérablement d'un endroit à l'autre. Les taux de pauvreté les plus faibles sont enregistrés à Phnom Penh (4,2 pour cent) et dans les autres centres urbains (12,6 pour cent) et les plus élevés dans les zones rurales (22,8 pour cent)³, où 60,6 pour cent de la population réside encore malgré l'urbanisation croissante⁴.
3. Une part importante de la population (15 pour cent) vit encore dans un état de "quasi-pauvreté" et risque de basculer dans la pauvreté ou l'endettement en cas de choc⁵. L'importance de l'économie informelle – à laquelle participent 88,3 pour cent de la main-d'œuvre, notamment des femmes⁶ – aggrave cette situation. Six ménages sur dix ont contracté un ou plusieurs prêts, et nombre d'entre eux sont pris au piège de l'endettement⁷.
4. La pandémie, la crise mondiale touchant l'alimentation et les carburants et d'importants chocs climatiques ont aggravé la situation de nombreuses personnes, notamment parmi les groupes de population habituellement marginalisés et vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes travaillant dans le secteur informel et les membres de minorités ethniques. Les personnes concernées par des inégalités croisées connaissent des difficultés encore plus marquées⁸.
5. Malgré le soutien des pouvoirs publics, qui ont notamment fourni des transferts monétaires à 2,7 millions de personnes (17 pour cent de la population) à la faveur de systèmes de protection sociale élargis, l'économie et les ménages ont souffert de la pandémie. En 2020, l'économie s'est contractée de 3 pour cent et le taux de pauvreté a augmenté pour la première fois d'environ 2,8 points de pourcentage⁹.

¹ Organisation des Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales. 2021. [Page Web sur les pays appartenant à la catégorie des pays les moins avancés: profil du Cambodge](#) (en anglais uniquement).

² Gouvernement cambodgien. 2018. [Stratégie rectangulaire](#) (en cambodgien).

³ Groupe de la Banque mondiale. 2022. [Cambodia Poverty Assessment. Toward a more inclusive and resilient Cambodia](#).

⁴ Institut national de la statistique. 2020. [General Population Census of the Kingdom of Cambodia 2019. National Report on Final Census Results](#).

⁵ Chez ces personnes, la consommation quotidienne par habitant se situe entre le seuil de pauvreté et 1,25 fois le seuil de pauvreté. Groupe de la Banque mondiale. 2022. [Cambodia Poverty Assessment. Toward a more inclusive and resilient Cambodia](#).

⁶ Institut national de la statistique. 2021. [Report on the Cambodia Labour Force Survey 2019](#).

⁷ Fonds monétaire international. 2022. [IMF Staff Completes 2022 Article IV Mission to Cambodia](#).

⁸ Development Pathways. 2023. [Leave No-one Behind and Inclusion Analysis – WFP Cambodia](#) (projet de rapport).

⁹ Groupe de la Banque mondiale. 2022. [Cambodia Poverty Assessment. Toward a more inclusive and resilient Cambodia](#).

6. Le secteur de l'éducation connaît des difficultés. Le manque de ressources y est criant et le ratio enseignants/élèves peu élevé. Le taux de scolarisation dans les écoles secondaires (47 pour cent pour le premier cycle du secondaire et 28 pour cent pour le second), les résultats obtenus en matière d'apprentissage et le niveau d'instruction restent faibles. Les indicateurs relatifs au capital humain sont inférieurs à ceux de pays comparables. Dans le cas des enfants nés au Cambodge en 2020, la productivité ne devrait atteindre à l'âge adulte que 49 pour cent de ce qu'elle aurait pu être s'ils avaient bénéficié d'une éducation complète et de qualité, joui d'une bonne santé et reçu une nutrition adéquate pendant leur enfance¹⁰.
7. Le Cambodge est très exposé aux changements climatiques et les facteurs de perturbation et les chocs qui y sont liés sont de plus en plus graves. Le pays se classe au 14^e rang sur 180 pays selon l'indice des risques climatiques pour la période 2000-2019¹¹. Les risques liés au climat comprennent l'accentuation du stress lié à la chaleur et des aléas hydrométéorologiques, en particulier les inondations et les sécheresses, qui donnent parfois lieu à des phénomènes extrêmes entraînant la perte de vies humaines et de moyens d'existence. Le Cambodge est également très vulnérable en raison de ses tendances démographiques, de ses caractéristiques socioéconomiques et de sa capacité limitée à s'adapter à tous les niveaux.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

8. Le Cambodge a entrepris d'adapter au contexte local les objectifs de développement durable (ODD) – et partant, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 –, en les harmonisant avec les priorités nationales définies dans la "stratégie rectangulaire" et le plan national de développement stratégique. Les systèmes relatifs aux données et aux statistiques ne sont pas suffisamment perfectionnés pour permettre de suivre de manière adéquate les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des cibles des ODD.
9. L'analyse commune de pays des Nations Unies¹² fait état d'importants progrès en matière de santé, de développement de la petite enfance et d'enseignement primaire dans les zones rurales, ce qui a amélioré les perspectives d'avenir des jeunes.
10. La pandémie de COVID-19 a cependant ralenti les progrès sur la voie de la réalisation des ODD. Elle a eu des répercussions sur les moyens d'existence et l'accès aux services de base des populations, mettant en péril les avancées réalisées en matière de développement du capital humain, creusant les inégalités et accroissant la vulnérabilité des personnes et des communautés qui risquent d'être laissées de côté. Les conséquences socioéconomiques de la pandémie, aggravées par les changements climatiques et l'exploitation des ressources naturelles, ont mis en lumière la vulnérabilité du Cambodge face aux chocs économiques, sociaux et climatiques.
11. Selon l'analyse commune de pays, des réformes et des efforts soutenus sont recommandés pour renforcer le capital humain. Les mesures-phares comprennent l'amélioration de l'accès aux services publics et de la qualité de ceux-ci, l'apport d'un appui à une croissance inclusive, équitable et durable, la protection de l'environnement et la lutte contre les normes sociales néfastes afin de créer une société plus équitable et plus inclusive pour les femmes et les hommes, étayée par des institutions publiques responsables et réactives et un espace civique adéquat.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Germanwatch. 2021. *Global Climate Risk Index 2021*.

¹² Organisation des Nations Unies au Cambodge. 2023. *Common Country Analysis – Building Forward Better Towards Transformative Growth and Development* (non publié).

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

12. *Accès à l'alimentation.* À l'instar du taux de pauvreté, la prévalence de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire a augmenté pour la première fois en plusieurs décennies, s'accroissant de 5 points de pourcentage entre 2019 et 2021 pour s'établir à 27,5 pour cent. Les plus faibles taux de vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire sont enregistrés à Phnom Penh (16,7 pour cent) et dans les autres zones urbaines (20,4 pour cent), et les plus élevés dans les zones rurales (32,8 pour cent)¹³. Ce taux est de 35,5 pour cent dans les zones inondables du Tonle Sap et de près de 32 pour cent dans la région des plateaux¹⁴.
13. En 2017, une personne sur cinq n'avait pas les moyens de se procurer l'alimentation nutritive la moins coûteuse qui soit disponible¹⁵. Cette proportion est susceptible d'avoir augmenté compte tenu de l'inflation tout au long de la période 2021-2022¹⁶, qui a entraîné la consommation de produits moins nutritifs mais plus abordables¹⁷. Au sein des ménages, la distribution des aliments se fait généralement à l'avantage des hommes et des enfants et au détriment des femmes, tandis que les personnes handicapées y sont désavantagées par les dynamiques de pouvoir¹⁸.
14. *Élimination de la malnutrition.* La prévalence du retard de croissance (22 pour cent) et de l'émaciation (10 pour cent) chez les enfants de moins de 5 ans est "élevée" selon les seuils établis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Alors que le retard de croissance a diminué de 10 points de pourcentage depuis 2014, dépassant les objectifs nationaux, la prévalence de l'émaciation a stagné et il est peu probable qu'elle atteigne les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé à l'horizon 2025¹⁹. La prévalence de l'émaciation est la plus élevée dans les zones rurales (10,3 pour cent contre 8,4 pour cent dans les zones urbaines) et parmi les ménages les plus pauvres²⁰.
15. Le Cambodge figure parmi les pays prioritaires du Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation, qui vise à s'attaquer aux principaux facteurs de l'émaciation, notamment l'accès limité aux services, les pratiques en matière d'alimentation et d'hygiène inadaptées à l'âge, et le manque de diversité du régime alimentaire. Le PAM appuiera plusieurs initiatives visant à lutter contre l'émaciation, en mettant l'accent sur la prévention.

¹³ PAM. 2023. *The Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security (CARI) applied to the 2021 Cambodia socioeconomic survey* (non publié).

¹⁴ Ibid.

¹⁵ PAM et Conseil pour le développement agricole et rural. 2017. *Fill the Nutrient Gap: Cambodia*.

¹⁶ PAM. 2022. [Page Web concernant le bulletin sur les marchés et le suivi saisonnier](#) (en anglais uniquement).

¹⁷ Banque asiatique de développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et PAM. 2022. *Cambodia Socio-Economic Impact Assessment. Wave 11, September/October 2022* (non publié).

¹⁸ Development Pathways. 2023. *Leave No-one Behind and Inclusion Analysis – WFP Cambodia* (projet de rapport).

¹⁹ PAM, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Association des nations de l'Asie du Sud-Est. 2022. [ASEAN Food and Nutrition Security Report 2021](#).

²⁰ Institut national de la statistique, Direction générale de la santé et ICF International. 2023. [Cambodia Demographic and Health Survey 2021-22](#)

16. Les carences en micronutriments sont très répandues. En 2014, 81 pour cent des enfants de moins de 5 ans ainsi que des femmes et filles en âge de procréer souffraient d'une carence en au moins un micronutriment "sentinelle" et 93 pour cent des enfants d'âge scolaire présentaient une carence en zinc et 51 pour cent une carence en fer²¹. L'obésité, la surcharge pondérale et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation sont en constante augmentation, ce qui contribue à l'accroissement du triple fardeau de la malnutrition.
17. *Petite agriculture et systèmes alimentaires*. La part de l'agriculture dans le produit intérieur brut diminue régulièrement (22 pour cent en 2020), mais 57 pour cent des ménages travaillent encore dans le secteur agricole. Sur les quelque 3 millions de petits exploitants agricoles que compte le pays, un tiers possède moins de 1 hectare de terres. N'ayant qu'une connaissance limitée des tendances du marché et de la demande, les petits exploitants ont tendance à se concentrer sur la culture du riz, en employant des méthodes largement traditionnelles; leurs rendements et la qualité sont susceptibles de pâtir des chocs climatiques, tandis que les systèmes de contrôle interne en place et la traçabilité sont insuffisants.
18. Le secteur agricole a subi d'importantes pertes de récoltes et d'infrastructures lors des récentes inondations et sécheresses. Les facteurs de perturbation tels que la dégradation des ressources naturelles et les fluctuations des prix, aggravés par les chocs, réduisent les capacités d'adaptation des petits exploitants: 63 pour cent des ménages agricoles touchés par la sécheresse et les inondations en 2019-2020 n'avaient pas récupéré en 2021, et 75 pour cent n'avaient pas de stratégie de survie en cas de chocs répétés²².
19. Les systèmes alimentaires peuvent certes jouer un rôle essentiel pour ce qui est d'améliorer la résilience, de réduire la pauvreté, de renforcer les moyens d'existence et d'assurer l'accès à une alimentation saine, mais des difficultés persistent. Certaines se situent au niveau des exploitations, comme la mauvaise gestion de l'eau et l'accès limité aux intrants, au crédit et aux connaissances, mais beaucoup concernent des problèmes qui se posent après la récolte et sont liés à une capacité de transformation alimentaire insuffisante et à une sécurité sanitaire des aliments médiocre. Les coûts élevés liés à la chaîne d'approvisionnement se répercutent dans toute la filière, ce qui réduit l'accessibilité économique de choix plus nutritifs. Une approche systémique devrait être adoptée pour étayer les multiples facteurs qui permettent d'obtenir de bons résultats dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition et pour tirer parti de leurs avantages connexes tout en limitant les compromis à faire.
20. La feuille de route du Cambodge pour la mise en place de systèmes alimentaires au service du développement durable²³ (la "feuille de route relative aux systèmes alimentaires") présente les systèmes alimentaires comme un moyen de rompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition, d'accroître la production locale et les débouchés commerciaux et de renforcer les systèmes en vue d'accroître la résilience face aux changements climatiques et à d'autres chocs.

²¹ Institut national de la statistique, Direction générale de la santé et ICF International. 2015. *Cambodia Demographic and Health Survey 2014*.

²² Institut national de la statistique. 2022. *Cambodia Agriculture Survey 2020*.

²³ Gouvernement cambodgien. 2021. *Cambodia's Roadmap for Food Systems for Sustainable Development 2030*.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

21. *Renforcement des capacités.* Les institutions publiques ont des capacités limitées, ce qui contribue à un faible recours aux technologies modernes et à l'existence d'importantes lacunes sur le plan des données disponibles, ce qui entrave l'élaboration des politiques et le suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD. Parmi les priorités du Gouvernement figurent la transformation numérique et le renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux infranational et local, alors que le pays décentralise de plus en plus son administration.
22. *Cohérence des politiques.* Les institutions publiques s'emploient à remédier au fait que leurs mandats se recoupent parfois. Le manque de coordination entre les ministères et les administrations ainsi qu'une certaine inadéquation entre les mandats et les ressources ont ralenti les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030.
23. *Financement.* La capacité budgétaire du Cambodge s'améliore, mais le pays reste confronté à des difficultés, d'autant que des ressources financières ont dû être réaffectées à la lutte contre la pandémie. Les donateurs internationaux fournissent d'importantes ressources, et l'aide publique au développement a augmenté régulièrement depuis 2000, pour atteindre 1,3 milliard de dollars en 2020²⁴.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

24. *Cadre institutionnel et capacités.* Le programme d'action défini pour atteindre l'ODD 2 reste inachevé malgré l'ambition affichée par le Cambodge de devenir un pays à revenu intermédiaire. Pour parvenir à atteindre cet ODD et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, il est nécessaire de renforcer les systèmes, les capacités, la cohérence des politiques et le financement ayant trait à la protection sociale, à l'éducation, aux systèmes alimentaires résilients et à la gestion des risques de catastrophe. Si la coordination multisectorielle est bien établie au niveau national, les domaines ci-après doivent tout de même être renforcés²⁵:
 - les capacités techniques et fonctionnelles disponibles aux niveaux national et infranational;
 - la cohérence fonctionnelle, pour remédier au manque d'harmonisation des plans et des politiques;
 - la mise en application des politiques sectorielles;
 - la convergence de la prestation de services multisectoriels au niveau infranational, afin de favoriser l'obtention d'avantages connexes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition;
 - l'allocation de crédits budgétaires pour la mise en œuvre d'interventions à dimension nutritionnelle dans différents secteurs (en particulier la protection sociale, l'agriculture et l'éducation);
 - la mise à disposition de données de qualité et de capacités d'analyse pour éclairer les décisions concernant les politiques et les opérations.

²⁴ Banque mondiale. 2021. [Aide publique au développement nette reçue \(dollars courants\) – Cambodge](#).

²⁵ Ces domaines sont déterminés sur la base de l'examen national volontaire du Gouvernement cambodgien (à venir en 2023), des évaluations des besoins en capacités menées par le PAM pour les principaux ministères et des consultations qui ont éclairé l'élaboration du présent plan stratégique de pays.

25. *Alimentation saine.* La demande et la consommation d'une alimentation saine et nutritive restent inférieures à ce qu'elles devraient être, et la consommation de fruits et de légumes est particulièrement faible. Avec 65 pour cent²⁶ de l'apport énergétique quotidien provenant du riz, qui est pauvre en micronutriments et n'est pas enrichi, l'alimentation n'est pas suffisamment diversifiée. Seuls 51 pour cent des jeunes enfants reçoivent un apport alimentaire minimal dont la diversité est jugée acceptable²⁷; chez les femmes et les filles en âge de procréer, cette proportion est récemment tombée à 23 pour cent²⁸. La consommation de boissons et d'aliments mauvais pour la santé augmente²⁹.
26. Au niveau du système alimentaire, des facteurs structurels contribuent à cet état de fait, à savoir: la production insuffisante tout au long de l'année de cultures vivrières diversifiées, en particulier de fruits et légumes, le coût élevé d'une alimentation saine, la prolifération d'aliments mauvais pour la santé vendus à un prix abordable et le manque d'aliments enrichis. Les chocs et les facteurs de perturbation liés au climat entrent aussi en ligne de compte et ont des répercussions sur la disponibilité, la qualité (aspects nutritionnels et sécurité sanitaire) et le caractère accessible sur le plan financier des aliments (perturbation de l'accès aux marchés et de la stabilité des prix), ce qui nuit à la résilience des ménages et des communautés. Les normes socioculturelles et le manque de connaissances font également obstacle à l'évolution des comportements.
27. La protection sociale s'est considérablement développée depuis 2020 et a gagné en importance dans les plans nationaux de développement ainsi que pour ce qui est des dépenses qu'y consacre le pays. Les transferts monétaires sont venus utilement étayer les revenus des ménages pauvres pendant la pandémie, et ils ont facilité l'accès à l'alimentation et limité l'accentuation de la pauvreté et des inégalités. Toutefois, le système de protection sociale du Cambodge doit être renforcé pour garantir une couverture équitable, la qualité des prestations assurées, la réactivité face aux chocs et l'impact nutritionnel des dispositions prises.
28. D'importantes lacunes subsistent sur le plan de la couverture, puisque seuls 12 pour cent des enfants, 15 pour cent des personnes handicapées et 9 pour cent des personnes âgées sont couverts³⁰. La protection sociale est fragmentée entre de multiples programmes, et il y a peu de liens entre les programmes de transferts monétaires et les services complémentaires. Les initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements n'ont pas été intégrées de manière systématique et il se peut que la valeur des transferts soit trop faible pour que des résultats positifs soient obtenus en matière de nutrition.
29. Située à l'articulation de la gestion des catastrophes et de la protection sociale, la protection sociale réactive face aux chocs a pris de l'ampleur, mais le cadre politique correspondant doit encore être parachevé et mis en œuvre. Il importe tout particulièrement que ce cadre soit mis en application, car un grand nombre de personnes sont "à risque", constituant un "maillon intermédiaire manquant" composé principalement de travailleurs du secteur informel peu rémunérés, qui ne bénéficient pas des dispositifs axés sur la pauvreté ou de l'assurance sociale. Ce cadre est également indispensable pour appuyer la sécurité alimentaire et la nutrition, étant donné que les personnes vivant dans des zones sujettes aux catastrophes obtiennent de moins bons résultats au regard des indicateurs connexes

²⁶ Institut national de la statistique. 2020. *Report of Cambodia Socio-Economic Survey 2019/20*.

²⁷ Institut national de la statistique, Direction générale de la santé et ICF International. 2023. *Cambodia Demographic and Health Survey 2021-22*.

²⁸ Banque asiatique de développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et PAM. 2022. *Cambodia Socio-Economic Impact Assessment. Wave 11, September/October 2022* (non publié).

²⁹ Ibid.

³⁰ *National social protection policy framework mid-term review, 2021* (non publié).

compte tenu des répercussions qu'ont des facteurs de perturbation et des chocs climatiques répétés.

30. *Chocs et facteurs de perturbation.* La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe offre un cadre général de coordination intersectorielle, mais la mise en œuvre est lacunaire, du fait du degré de préparation des acteurs concernés et de la coordination des activités opérationnelles. Les principes énoncés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) concernant les femmes, les jeunes et les personnes handicapées doivent être pris en considération de manière plus systématique.
31. *Inégalités entre les femmes et les hommes.* Les femmes risquent d'être laissées de côté. Leur vulnérabilité découle de stéréotypes sexistes, de la normalisation de la supériorité masculine, de l'insuffisance des débouchés économiques et de la pauvreté qui en découle, en particulier dans les zones rurales. Les normes sociales patriarcales discriminatoires à l'égard des femmes et des filles ont des répercussions sur tous les aspects de leur existence. Malgré des taux de scolarisation plus équilibrés entre les garçons et les filles, les femmes ont toujours 5 pour cent de chances de moins que les hommes d'être alphabétisées, ce qui se traduit par des possibilités d'emploi inégales et une mobilité et une stabilité économiques moindres. Les femmes sont confrontées à une dynamique de pouvoir inégale au sein des ménages, les maris n'assumant, selon les estimations, qu'un dixième des tâches domestiques et des soins. Les femmes sont également plus susceptibles de se marier tôt. Ces facteurs influent sur la capacité d'une femme à contribuer sur un pied d'égalité à la société en dehors du foyer. Une Cambodgienne sur cinq déclare avoir été confrontée à des violences sexistes au cours de sa vie³¹.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

32. *Concordance et repositionnement.* Tandis que la protection sociale prenait de l'envergure pendant la pandémie, le PAM a fait en sorte d'être en mesure de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un cadre de protection sociale réactive face aux chocs. L'appui à apporter à la résilience des communautés avait été convenablement défini en amont et a été assuré progressivement, notamment sous la forme d'activités largement axées sur l'adaptation aux changements climatiques. Le PAM a considérablement appuyé la gouvernance et la coordination en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, contribuant à l'élaboration de feuilles de route nationales pour les systèmes alimentaires et la réduction de l'émaciation. L'ajout d'une composante axée sur les crises dans le plan stratégique de pays (PSP) pour 2019-2023 a permis de venir en aide aux personnes risquant d'être laissées pour compte à un moment où les besoins étaient plus importants. Le précédent PSP a été financé dans son intégralité, ce qui témoigne du soutien manifesté par les donateurs à l'égard de l'orientation stratégique et du travail du PAM³².
33. La réorientation progressive du PSP pour 2019-2023 autour des trois piliers que sont la protection sociale, la gestion intégrée des risques et la sécurité alimentaire et la nutrition a permis de resserrer les liens entre les différents objectifs du PSP et d'accroître la cohérence du portefeuille d'activités du PAM, à l'appui de l'orientation stratégique de ce dernier.

³¹ Organisation des Nations Unies au Cambodge. 2021. *Cambodia Common Country Analysis: Towards an inclusive, equitable and sustainable recovery*.

³² PAM. 2023. *Evaluation of Cambodia WFP country strategic plan 2019-2023. Evaluation report – draft 1* (non publié).

34. *Action fondée sur des données factuelles.* Le fait de disposer de données et d'analyses de qualité garantit que les politiques, les stratégies et les programmes sont fondés sur des données et reposent sur des éléments probants. L'une des principales contributions du PAM est, et demeurera, sa capacité à recueillir, à analyser et à partager des informations de qualité, ventilées par âge, par sexe et par handicap, en vue d'élaborer des interventions efficaces tant avec le Gouvernement qu'avec les partenaires.
35. *Abandon progressif des activités de mise en œuvre.* L'évolution du rôle du PAM, qui est passé de la mise en œuvre directe des activités à la fourniture au Gouvernement d'une assistance technique portant sur les politiques et les programmes au cours de la période couverte par le PSP établi pour 2019-2023 s'est faite conformément aux priorités et aux besoins du Gouvernement. Le lancement en 2020 du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale et la prise en charge progressive par le Gouvernement du programme qu'appuyait jusque-là le PAM constituent des étapes importantes. Toutefois, mesurer l'impact des activités axées sur le renforcement des capacités s'est avéré difficile compte tenu de la faiblesse des cadres de mesure dont dispose actuellement le PAM.
36. *Questions transversales.* La problématique femmes-hommes doit être prise en compte de manière plus systématique et être placée au cœur du PSP. Il convient également de travailler davantage sur les questions transversales, notamment l'environnement, la responsabilité sociale et l'inclusion.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

37. L'orientation stratégique du PAM a été définie compte tenu des éléments suivants, avec lesquels elle concorde:
- Les priorités nationales, y compris celles énoncées dans la "stratégie rectangulaire" qui donne son orientation au développement du pays dans son ensemble: les priorités de la phase IV de cette stratégie comprennent la mise en valeur des ressources humaines, la diversification de l'économie, la promotion du secteur privé et de l'emploi, et le développement inclusif et durable.
 - Les principes directeurs pertinents, notamment la stratégie nationale en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour 2019-2023, le cadre national de protection sociale pour 2016-2025, la feuille de route de 2021 relative aux systèmes alimentaires, le plan stratégique du Cambodge relatif aux changements climatiques pour 2014-2023 et le plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophe.
 - Les priorités du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le "Plan-cadre de coopération"), qui s'articulent autour de quatre effets à la réalisation desquels le PAM contribuera: d'ici à 2028, les Cambodgiens, en particulier les personnes les plus vulnérables, sont en meilleure santé et recueillent les fruits de l'amélioration de l'éducation et de la protection sociale; l'économie cambodgienne est plus productive, mieux structurée et plus inclusive, est à l'origine de moins d'émissions de carbone et est adaptée aux changements climatiques; la population cambodgienne bénéficie d'un environnement plus sain; et tous au Cambodge vivent dans une société de plus en plus caractérisée par l'équité femmes-hommes et l'inclusion, où l'espace civique est dynamique et où les institutions sont plus efficaces et plus responsables.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

38. Le PAM a contribué à l'élaboration du Plan-cadre de coopération à la faveur de consultations techniques et stratégiques tenues avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement. Ces consultations ont également éclairé l'élaboration et la validation du PSP du PAM.
39. Parallèlement, le PAM a travaillé en collaboration avec le Gouvernement, les donateurs et les partenaires de développement, ainsi qu'avec les représentants des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des populations autochtones afin de comprendre les besoins, les lacunes, les possibilités de partenariat et les tendances en matière de financement.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

40. Le présent PSP s'articule autour de trois effets directs interdépendants qui se renforcent mutuellement, et repose sur la théorie du changement ci-après:
 - *Compte tenu* du succès obtenu sur le plan de la réduction de la pauvreté et du développement humain, de l'intention qu'a le Gouvernement de mener à bien le programme d'action qui doit permettre au Cambodge de concrétiser son ambition de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030, et de l'importance croissante accordée à la mise en œuvre des politiques au niveau infranational, *si le PAM*:
 - adopte une approche systémique qui optimise les autres retombées positives que peut avoir l'amélioration de la nutrition, de la protection sociale, des systèmes alimentaires et de la gestion des risques de catastrophe;
 - continue de générer et de mettre à disposition des données factuelles de qualité tout en améliorant la production et l'utilisation de ces données au niveau national;
 - renforce les systèmes nationaux, en particulier pour ce qui est des politiques, de l'efficacité des institutions et du financement, dans le cadre d'efforts intersectoriels concertés destinés à améliorer la prestation de services et à accroître la résilience face aux chocs climatiques et aux facteurs de perturbation connexes;
 - étend à l'échelon infranational le rôle de catalyseur qu'il joue, de manière à appuyer l'adaptation au contexte local et la convergence des mesures sectorielles prises pour s'attaquer aux vulnérabilités croisées et aux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition;
 - met l'accent sur l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits dans le cadre de son action et incite les autres à faire de même;
 - *alors* la capacité nationale à planifier, mettre en œuvre et suivre des actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition s'accroîtra, ce qui contribuera à améliorer la santé, la prospérité, la productivité et la résilience des populations, en particulier de celles qui risquent d'être laissées de côté. Le PAM abordera de manière intégrée les dispositifs de protection sociale (effet direct 1 du PSP), les systèmes alimentaires et la gestion des catastrophes (effets directs 2 et 3 du PSP), entre lesquels existent des synergies, afin de promouvoir une alimentation saine à la faveur d'approches à dimension nutritionnelle. Parallèlement, il sera procédé à d'autres

investissements, consacrés notamment à l'adaptation aux changements climatiques, pour contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

41. Le PAM associera dans le cadre de son travail la production de données factuelles, l'élaboration des politiques et l'appui technique aux niveaux national et infranational afin d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la consommation d'aliments sains grâce à l'alimentation scolaire, à l'enrichissement du riz, à l'amélioration des filières, aux mesures d'anticipation et à la protection sociale réactive face aux chocs. Il mènera en complément des initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements, favorisant ainsi la convergence des effets directs et l'obtention de retombées communes sur le plan de la nutrition.
42. L'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes, l'inclusion, la protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées sont au cœur de la conception et de la mise en œuvre du PSP. L'appui à la transformation numérique constituera une priorité transversale pour le du PAM.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les systèmes sont renforcés de manière à ce que les Cambodgiens, en particulier les femmes et les autres personnes risquant le plus d'être laissées de côté, bénéficient d'une nutrition, d'une éducation et d'une protection sociale améliorées

43. Cet effet direct, qui est axé sur la promotion des composantes du développement du capital humain, comporte deux volets se renforçant mutuellement, portant l'un sur la nutrition et l'autre sur la protection sociale, et l'accent est mis sur l'alimentation scolaire. Il tire profit des réalisations et des enseignements tirés du précédent PSP et se concentre sur les domaines dans lesquels le PAM possède des atouts particuliers (notamment ses compétences spécialisées en matière d'alimentation scolaire et son expérience opérationnelle) au sein d'une vaste coalition associant acteurs des secteurs public et privé.
44. Cet effet direct contribue à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17.

Effet direct stratégique du PAM

45. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

46. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "causes profondes".

Harmonisation avec les priorités nationales

47. L'effet direct 1 du PSP est conforme à l'effet 1 du Plan-cadre de coopération, et notamment au produit 1.2 relatif à une protection accrue contre toutes les formes de malnutrition et au produit 1.4 concernant des systèmes de protection sociale améliorés et élargis qui accentuent la résilience des personnes face aux risques et aux chocs socioéconomiques auxquelles celles-ci sont susceptibles d'être confrontées au fil de leur vie.

Produits escomptés

48. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
 - Produit 1.1: Les acteurs publics et privés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données factuelles pour réduire toutes les formes de malnutrition.

- Produit 1.2: Les acteurs publics et privés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de rendre l'environnement plus propice encore à l'enrichissement du riz et d'accroître l'offre et la demande correspondantes.
- Produit 2.1: Le Gouvernement et d'autres parties prenantes clés disposent de capacités renforcées qui leur permettent d'assurer une protection sociale plus accessible, plus inclusive et tenant davantage compte de la nutrition.
- Produit 2.2: Les parties prenantes nationales et infranationales disposent de capacités renforcées qui leur permettent de s'assurer que le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale est durable, tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle.
- Produit 2.3: Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM est mis en œuvre de manière à permettre une transition progressive vers le programme national, lequel tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir un soutien technique, appuyer la coordination et produire des données factuelles à l'intention des acteurs publics et privés en vue de réduire toutes les formes de malnutrition

49. Le PAM renforcera la capacité des acteurs nationaux, infranationaux et locaux à concevoir, à mettre en œuvre et à coordonner des interventions efficaces en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et à en assurer le suivi. Grâce à la recherche, à l'analyse et au suivi, le PAM facilitera l'élaboration de stratégies, de programmes et de lignes directrices en matière de sécurité alimentaire et de nutrition visant à prévenir toutes les formes de malnutrition. Face à la stagnation des niveaux d'émaciation, il appuiera l'établissement de lignes directrices nationales relatives à la prise en charge de la malnutrition aiguë, conformément à la feuille de route définie pour le Cambodge dans le Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation.
50. En continuant à participer activement au chapitre national du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) par l'intermédiaire du réseau des Nations Unies pour la nutrition et du Réseau du secteur privé du Mouvement SUN, le PAM contribuera à coordonner une approche multisectorielle de l'amélioration de la nutrition et de la mobilisation du secteur privé à l'appui des partenariats public-privé en faveur de la nutrition.
51. Au niveau infranational, le PAM contribuera à adapter au contexte local la mise en œuvre des interventions en apportant un appui au niveau des provinces aux groupes de travail chargés de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et il plaidera auprès des conseils de district en faveur d'un accroissement des investissements consacrés à la nutrition.
52. *Enrichissement du riz.* Pour contribuer à réduire les carences en micronutriments, le PAM appuiera l'enrichissement du riz et encouragera la mise en œuvre d'interventions susceptibles de rendre le cadre d'action plus propice à celui-ci, ainsi que d'accroître l'offre et la demande. Il fera travailler ensemble les acteurs publics et privés et produira des données factuelles à l'appui de la mise en œuvre de mesures de sensibilisation et de l'élaboration de cadres réglementaires et de normes. Tout en renforçant la capacité du secteur privé à produire localement du riz enrichi, le PAM fera en sorte que ce riz soit utilisé pour les programmes d'assistance sociale, notamment le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale, dans le cadre duquel seront mises à l'essai des modalités prévoyant l'achat de riz enrichi pour l'assortiment alimentaire entrant dans les repas scolaires. Enfin, le PAM fera appel au marketing social ainsi qu'à des interventions

visant à faire évoluer la société et les comportements en vue d'accroître sur les marchés la demande de riz enrichi.

Activité 2: Fournir un soutien technique, appuyer la coordination et produire des données factuelles à l'intention des autorités nationales et infranationales afin de renforcer le système de protection sociale, en mettant l'accent sur la transition vers le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale

53. Le PAM contribuera à la réalisation des objectifs du cadre national de protection sociale dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à la faveur de la protection sociale. Il appuiera la mise en place de systèmes de protection sociale plus efficaces, plus efficaces et plus inclusifs, à dimension nutritionnelle et propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes, susceptibles de contribuer au développement du capital humain ainsi qu'à la résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation (en lien avec l'activité 4).
54. Le PAM assoira sur des données factuelles l'approche qu'il suivra en matière de renforcement des systèmes de protection sociale et les contributions qu'il apportera à l'actualisation du cadre national de protection sociale. Il appuiera la production de données factuelles portant sur les types et les combinaisons d'interventions qui maximisent les résultats positifs en matière de nutrition, utilisera des outils analytiques, notamment le panier de dépenses minimum, pour déterminer la valeur des transferts qui permettrait un accès inclusif à une alimentation saine, et se servira de l'analyse de la vulnérabilité climatique et nutritionnelle pour faciliter le ciblage. Selon qu'il conviendra, il contribuera également à l'amélioration des mécanismes d'exécution, parmi lesquels les transferts monétaires et les outils favorisant l'inclusion financière numérique des femmes.
55. *Appui au programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.* L'alimentation scolaire, qui est l'un des deux seuls programmes ciblant les enfants, se trouve au cœur du cadre national de protection sociale compte tenu de sa contribution au développement du capital humain. Lancé en 2020, le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale prend progressivement le relais du programme que gère le PAM; en 2023, il couvre 38 pour cent de toutes les écoles disposant d'un programme d'alimentation. Conformément à la stratégie de transition conjointe de 2022, ce programme devrait être entièrement nationalisé d'ici à 2027³³.
56. En menant à son terme le transfert des responsabilités au Gouvernement, le PAM veillera à ce que le programme national d'alimentation scolaire demeure efficient, efficace et durable. Il mènera des activités de sensibilisation et apportera dans certains domaines clés une assistance technique à ce programme national en pleine expansion, ce qui permettra au Gouvernement:
 - d'actualiser et de mettre en œuvre la politique nationale d'alimentation scolaire et de l'intégrer dans les politiques et stratégies sectorielles;
 - d'améliorer la conception du programme national grâce aux enseignements tirés de l'expérience;
 - de promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, les chaînes d'approvisionnement d'un bon rapport coût-efficacité et la prise en compte de la dimension nutritionnelle, notamment en utilisant du riz enrichi dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale;

³³ Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports et PAM. 2022. *Joint Transition Strategy Towards a Nationally Owned Home-Grown School Feeding Programme*.

- d'élaborer des stratégies de financement durables reposant sur une analyse des coûts et du rendement des investissements;
 - de veiller à l'existence de structures de coordination interministérielles fonctionnelles aux niveaux national et infranational;
 - d'assurer un suivi efficace du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale;
 - de faciliter l'apprentissage au niveau régional et entre pays par l'intermédiaire d'une communauté de pratique entre pairs.
57. Le PAM continuera également à aider le Gouvernement à concrétiser les engagements qu'il a pris dans le cadre de la Coalition pour les repas scolaires afin d'intensifier le potentiel de transformation qu'a l'alimentation scolaire vis-à-vis de l'éducation, de la nutrition et des systèmes alimentaires.
58. *Abandon progressif des activités de mise en œuvre directe.* Le PAM cessera progressivement de gérer les programmes d'alimentation scolaire qu'il mettait initialement en œuvre dans cinq provinces. Jusqu'à ce que le transfert des responsabilités qui est prévu soit effectif, il fournira des repas scolaires à teneur optimale en nutriments et appuiera l'amélioration de la nutrition, des pratiques d'hygiène et des compétences en lecture lors de la petite enfance, en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées. Pendant la période de transition, le PAM préparera les écoles au transfert des responsabilités prévu en renforçant leur capacité à mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire et en améliorant l'infrastructure, conformément aux critères de transfert énoncés dans la stratégie de transition conjointe.
59. *Évolution de la société et des comportements.* Les écoles pouvant jouer un rôle essentiel en tant que plateformes pour l'éducation nutritionnelle et l'évolution des comportements, le PAM collaborera avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports à l'élaboration et à la mise en œuvre des volets relatifs à la nutrition de la politique de 2019 en matière de santé scolaire et du plan d'action connexe pour 2021-2030. Dans les écoles, les mesures prioritaires pour faire évoluer la société et les comportements consisteront notamment à promouvoir une alimentation saine et des comportements positifs sur le plan nutritionnel auprès des écoliers, des aidants et du personnel éducatif. Le PAM étudiera les possibilités d'intégrer dans d'autres programmes nationaux de protection sociale les activités visant à faire évoluer la société et les comportements au regard de la nutrition et de l'égalité femmes-hommes ou de donner plus d'ampleur à celles-ci.

Partenariats

60. *Nutrition.* Le PAM continuera d'apporter son appui au Conseil national de l'agriculture et du développement rural, organe chargé de la coordination des questions touchant la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en s'attachant à en renforcer les capacités; il continuera en outre d'appuyer le Mouvement SUN. Il renforcera également ses relations avec le Ministère de la santé et le sous-comité chargé de l'enrichissement des aliments relevant du Ministère de la planification.
61. Le PAM approfondira encore ses partenariats de longue date avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OMS, membres principaux du réseau des Nations Unies pour la nutrition, et avec les coordonnateurs des réseaux SUN des donateurs et de la société civile. En tant que co-organisateur du réseau SUN des entreprises, le PAM collaborera avec le secteur privé et réunira les acteurs des secteurs public et privé afin d'inciter les entreprises à agir en faveur d'une alimentation saine et de favoriser un environnement qui y soit propice.

62. *Protection sociale.* Le PAM renforcera ses partenariats avec le Conseil national de la protection sociale, qui est l'organisme de régulation de la protection sociale et joue un rôle de conseil et de supervision vis-à-vis du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale; le Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes, notamment le fonds national d'assistance sociale nouvellement créé; et le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, à qui incombent la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale et qui assure la coordination avec d'autres ministères.
63. Les partenariats avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale du Travail seront approfondis afin de mieux harmoniser les démarches suivies en vue d'améliorer la protection sociale. Les partenariats établis de longue date avec des ONG spécialisées se poursuivront pour améliorer l'alphabétisation des enfants et la prise en compte de la problématique femmes-hommes ainsi que de la dimension nutritionnelle dans les interventions d'alimentation scolaire appuyées par le PAM.

Hypothèses

64. Le Gouvernement continue d'accorder la priorité aux initiatives visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition; les secteurs privé et public continuent de s'intéresser à la mise en place d'un environnement propice à l'enrichissement du riz; et le Gouvernement maintient l'engagement qu'il a pris, notamment sur le plan financier, de renforcer et d'étendre les programmes de protection sociale, dont le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

65. L'activité 2 constitue la dernière étape du transfert au Gouvernement de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire qu'administre le PAM, qui a démarré dans le cadre des PSP précédents. D'ici à 2028, le rôle du PAM en matière d'alimentation scolaire sera exclusivement axé sur la fourniture d'une assistance technique (comme indiqué au paragraphe 55), afin de continuer à améliorer la qualité, l'ampleur et la couverture du programme national et de faciliter l'échange de données d'expérience et de connaissances avec d'autres pays.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les systèmes alimentaires et les systèmes de gestion des catastrophes au Cambodge sont renforcés afin d'appuyer plus efficacement les moyens d'existence, la capacité d'adaptation aux changements climatiques et la capacité à gérer les chocs des personnes vivant dans des zones à haut risque

66. Axé sur l'appui à l'adaptation aux changements climatiques, cet effet direct s'articule autour de deux grands axes de travail qui se renforcent mutuellement: le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires qui génèrent des avantages connexes (et réduisent au minimum la nécessité de faire des compromis) dans le cadre de l'amélioration des moyens d'existence, de l'adaptation aux changements climatiques et de la mise à disposition d'une alimentation saine; et le renforcement de la gestion des risques de catastrophe en vue de réduire et d'atténuer les répercussions des chocs et ainsi de préserver la sécurité alimentaire et la nutrition des populations à risque et des populations touchées.
67. Le PAM adoptera une approche intégrée et tenant compte des risques, et il mènera aux niveaux national, infranational, communautaire et individuel des interventions devant aider à cerner les risques et les vulnérabilités, à mettre en place des systèmes et des moyens et à renforcer l'adaptation locale des systèmes alimentaires.

68. Cet effet direct accorde une large place à l'égalité femmes-hommes, à l'autonomisation des femmes et à l'inclusion, et prévoit des activités centrées sur les intérêts et les besoins pratiques des femmes et des hommes, y compris celles et ceux qui subissent des inégalités croisées.
69. Cet effet direct contribue à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17.

Effet direct stratégique du PAM

70. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

71. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

72. L'effet direct 2 du PSP est conforme à l'effet 2 du Plan-cadre de coopération, et notamment au produit 2.1, selon lequel les systèmes agroalimentaires sont plus efficaces, mieux adaptés au climat, plus inclusifs, ont un caractère plus officiel et sont plus sûrs, et à l'effet 3 de ce plan-cadre, et notamment au produit 3.4 selon lequel la capacité d'adaptation des systèmes et des communautés face aux catastrophes est renforcée.

Produits escomptés

73. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 3.1: Les institutions nationales et infranationales disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données factuelles destinés à rendre les systèmes alimentaires plus résilients.
 - Produit 3.2: Les communautés et les acteurs des filières, en particulier les femmes, vulnérables face aux changements climatiques disposent de capacités renforcées qui leur permettent de faire face aux perturbations du système alimentaire et de contribuer au renforcement des filières.
 - Produit 4.1: Les institutions nationales et infranationales et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de comprendre, d'anticiper et de gérer les risques climatiques et d'y faire face.
 - Produit 4.2: Les institutions nationales et infranationales et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre le cadre de protection sociale réactive face aux chocs.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance technique aux institutions et aux acteurs des filières, en particulier les femmes, et produire des données factuelles à leur intention pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux changements climatiques

74. *Systèmes alimentaires.* Des systèmes alimentaires résilients "de la ferme à la table" sont essentiels pour qu'une alimentation saine et abordable puisse être disponible tout au long de l'année. Avec ses partenaires, le PAM donnera aux institutions concernées les moyens de mettre en œuvre la feuille de route relative aux systèmes alimentaires, notamment la priorité 3 concernant les moyens d'existence et les systèmes alimentaires résilients, et contribuera à l'adapter aux conditions locales.

75. Aux niveaux national et infranational, le PAM appuiera la coordination multisectorielle de la transformation des systèmes alimentaires, mènera des analyses au service du plaidoyer et de la prise de décisions, et aidera à renforcer l'environnement politique et à traduire les orientations en actions.
76. Au niveau local, le PAM collaborera avec les autorités de district et les acteurs des filières, y compris les petits exploitants, pour renforcer leur capacité à promouvoir la production d'aliments variés et nutritifs, à réduire les pertes après récolte, à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et à renforcer les liens avec les marchés, y compris avec le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
77. *Adaptation aux changements climatiques.* Le PAM encouragera l'adaptation des systèmes alimentaires locaux aux changements climatiques en aidant les acteurs des filières à adopter des pratiques intelligentes face aux aléas climatiques dans le cadre de l'agriculture, du regroupement et de la manutention après récolte, le cas échéant. Il renforcera également la capacité des autorités de district à faire figurer des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement local et pourrait parrainer la construction ou la remise en état d'actifs communautaires destinés à la gestion des ressources en eau ou des filières afin d'encourager d'autres investissements dans l'adaptation aux changements climatiques.
78. *Approche intersectorielle.* Le PAM axera principalement son appui sur les communautés où sont en place des activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en se servant des repas scolaires pour transformer les systèmes alimentaires et en renforçant les liens avec les communautés locales ainsi que les avantages que celles-ci doivent retirer des activités menées, comme le prévoit la feuille de route relative aux systèmes alimentaires et conformément à ce qui a été recommandé à l'issue des récentes évaluations de l'alimentation scolaire. Le PAM adoptera une approche modulaire et, en fonction de la situation locale et des activités complémentaires menées par d'autres acteurs, ses interventions cibleront selon qu'il conviendra des associations de producteurs ou des individus dans les communautés.
79. Les interventions seront conçues de manière à promouvoir l'autonomisation des femmes, à répondre aux besoins et aux préférences distincts des hommes et des femmes et, dans la mesure du possible, à amener les hommes et les femmes à s'attaquer ensemble aux normes discriminatoires envers les femmes (par exemple en organisant des "clubs de dialogue entre les femmes et les hommes"). Des mesures destinées à faire évoluer la société et les comportements seront prises en parallèle, pour promouvoir une alimentation saine et appuyer la demande d'aliments nutritifs produits localement.

Activité 4: Fournir aux autorités nationales et infranationales et aux communautés un soutien technique, un appui à la coordination et des services de production de données factuelles en lien avec la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale réactive face aux chocs

80. *Gestion des catastrophes fondée sur des données factuelles.* Il est essentiel de comprendre les risques climatiques et leurs répercussions potentielles pour pouvoir gérer efficacement les risques de catastrophe. Avec ses partenaires, le PAM renforcera la capacité des principales parties prenantes à évaluer et à cartographier les risques d'aléas climatiques et les vulnérabilités connexes afin d'éclairer la prise de décisions, notamment pour ce qui concerne les mises à jour du plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophe et sa mise en œuvre. Il appuiera également le développement en continu d'outils numériques utiles à cet égard, comme PRISM³⁴, et leur adoption à tous les niveaux de l'administration du pays.

³⁴ PAM. 2022. PRISM | WFP Innovation Accelerator.

81. *Mesures d'anticipation.* Le PAM renforcera la capacité des pouvoirs publics aux niveaux national, infranational et local à concevoir et à mettre en œuvre des mesures d'anticipation avant que les aléas climatiques ne se transforment en catastrophes. Il faudra à cet égard définir des seuils, des déclencheurs et des protocoles d'action anticipée ou rapide pour les aléas présentant un caractère prioritaire, et renforcer les capacités d'alerte rapide. Pour rendre plus accessibles au niveau des communautés les informations concernant les risques, le PAM analysera la manière dont ces renseignements parviennent actuellement aux populations et déterminera si des adaptations sont nécessaires pour répondre aux besoins distincts de chacun, notamment des femmes et des personnes handicapées.
82. *Protection sociale réactive face aux chocs.* Le PAM et ses partenaires travailleront avec les institutions nationales qui participent à la gestion des risques de catastrophe, au financement des risques climatiques et des risques de catastrophe et à la protection sociale en vue de mettre en œuvre le cadre national de protection sociale réactive face aux chocs. Le PAM s'attachera à appuyer les initiatives nationales menées dans les domaines de la production de données factuelles – y compris à la faveur de l'apprentissage opérationnel – et de la coordination visant à renforcer les liens et la complémentarité sur le plan des données, des systèmes et des initiatives en matière de protection sociale et de mesures d'anticipation. Le cas échéant, le PAM pourra appuyer la conception, la mise à l'essai et l'évaluation de dispositifs sur mesure ainsi que l'élaboration de lignes directrices.
83. *Coordination de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise.* Le PAM collaborera avec le Comité national de gestion des catastrophes en vue de renforcer les systèmes et les capacités de celui-ci en matière de coordination de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise entre les institutions publiques et avec les partenaires humanitaires, conformément à l'approche associant action humanitaire et développement. Ainsi, le PAM appuiera notamment le renforcement des capacités en matière de planification d'urgence, de sensibilisation à la préparation aux catastrophes, de suivi et d'évaluation, et de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il continuera également à œuvrer en étroite collaboration avec le Forum des interventions humanitaires du Cambodge³⁵ en vue d'améliorer la coordination du travail des acteurs humanitaires en matière de préparation et d'intervention.
84. La problématique femmes-hommes et l'inclusion du handicap seront systématiquement prises en compte.

Partenariats

85. *Systèmes alimentaires résilients.* Le PAM aidera le Conseil de l'agriculture et du développement rural à utiliser les nouvelles données factuelles disponibles pour éclairer la mise en œuvre de la feuille de route relative aux systèmes alimentaires et travaillera en étroite collaboration avec les ministères chargés de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'environnement à l'harmonisation des objectifs des politiques en matière de changements climatiques ainsi que de sécurité alimentaire et de nutrition.
86. Pour accélérer les progrès au niveau infranational, le PAM s'emploiera avec le secrétariat du Comité national pour le développement démocratique infranational, les administrations de district et les conseils communautaires à tirer parti des investissements qui optimisent les avantages connexes qu'offrent l'adaptation aux changements climatiques, le développement économique et la nutrition.

³⁵ Ce forum compte 60 membres (entités des Nations Unies et organisations non gouvernementales internationales) travaillant dans six secteurs: la sécurité alimentaire et la nutrition; l'eau, l'assainissement et l'hygiène; le logement; l'éducation; la protection; et la santé.

87. La collaboration avec le secteur privé, principalement par l'intermédiaire des organisations de producteurs, permettra de renforcer les capacités, de favoriser les liens avec les marchés et d'exploiter les informations concernant les prix et les marchés. Le PAM travaillera en partenariat avec des ONG dans le cadre d'initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements afin de promouvoir l'amélioration de la production et de la consommation, de la ferme à la table. Les partenariats avec les organismes ayant leur siège à Rome seront essentiels pour la réalisation d'activités conjointes de sensibilisation portant sur la transformation des systèmes alimentaires.
88. *Gestion des risques de catastrophe.* Le PAM continuera à collaborer avec le Comité national de gestion des catastrophes pour renforcer les systèmes de gestion des risques de catastrophe aux niveaux national et infranational et promouvoir la collaboration intersectorielle et les liens entre les systèmes avec le Ministère des ressources en eau et de la météorologie, le Conseil national de la protection sociale et le Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réinsertion des jeunes, en vue d'améliorer l'accès à l'information portant sur les risques climatiques, la compréhension des risques, les mesures d'anticipation et la mise en application d'une protection sociale réactive face aux chocs.
89. Le PAM fera appel au savoir-faire dans le domaine géospatial et sur le plan de la gestion des risques de catastrophe qu'ont certaines institutions partenaires, notamment l'Université royale de Phnom Penh, People in Need et le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, et il œuvrera avec des initiatives des Nations Unies, la Banque mondiale et les donateurs en vue de renforcer collectivement les systèmes de gestion des risques de catastrophe au Cambodge.

Hypothèses

90. La mobilisation des instances nationales et les investissements consacrés par le pays aux systèmes alimentaires, à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe sont maintenus et les partenariats stratégiques entre le PAM et le Gouvernement se poursuivent dans ces domaines.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

91. L'appui qu'apporte le PAM vise à accroître la sensibilisation aux risques climatiques et à encourager les mesures visant à gérer ces risques en faisant appel aux possibilités de financement dont l'éventail s'est récemment élargi, contribuant ainsi à ce que les instances nationales prennent davantage en main ces mesures et soient mieux à même de poursuivre sur cette voie en toute indépendance. En outre, l'action menée par le PAM pour établir des liens entre les marchés et les acteurs des filières permettra de veiller à ce que ces derniers soient plus largement associés à la dynamique de marché pendant et après la période couverte par le PSP.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise au Cambodge sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les crises

92. La capacité qu'a le Gouvernement d'intervenir face aux catastrophes s'est améliorée ces dernières années et devrait encore se renforcer sous l'effet de l'action coordonnée du PAM (dans le cadre de l'activité 4) et d'autres parties prenantes du secteur de la gestion des risques de catastrophe. Il est donc peu probable que les interventions d'urgence nécessitent une assistance extérieure au cours de la période couverte par le PSP. Toutefois, le risque demeure qu'une catastrophe de grande ampleur se produise qui nécessiterait des capacités d'intervention supérieures à celles dont dispose le Gouvernement, si l'on en croit les tendances passées et l'exposition du Cambodge à des chocs de divers ordres.

93. L'effet direct 3 du PSP fait donc office de plan de secours qui permettrait au PAM de lancer, à la demande du Gouvernement, une intervention rapide parallèle à la réalisation d'évaluations et à l'adoption de dispositions en vue de mettre en place une intervention de plus grande envergure.
94. L'effet direct 3 du PSP contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2.

Effet direct stratégique du PAM

95. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

96. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

97. L'effet direct 3 du PSP est conforme à l'effet 3 du Plan-cadre de coopération, et notamment au produit 3.4 relatif à la capacité d'adaptation face aux catastrophes.

Produits escomptés

98. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 5.1: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels en cas de crise.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations touchées par une crise

99. En cas de choc de grande ampleur qui conduirait le Gouvernement à solliciter une aide extérieure, le PAM étayerait l'intervention nationale en fournissant une assistance alimentaire aux populations touchées.
100. Le PAM s'attacherait en priorité à assurer une assistance équitable aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons, à satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à prendre en compte les besoins des personnes handicapées. Il se concentrerait dans un premier temps sur les transferts de type monétaire (inscrits au budget du PSP) – en faisant appel chaque fois que possible aux systèmes et aux dispositifs d'exécution nationaux – parallèlement à la réalisation d'évaluations destinées à définir les paramètres d'une intervention de plus grande envergure (qui nécessiterait une révision du PSP). Le cas échéant, l'intervention du PAM comprendra des mesures visant à faire évoluer la société et les comportements afin de promouvoir des pratiques alimentaires saines, en particulier parmi les groupes de population considérés comme étant vulnérables sur le plan nutritionnel.

Partenariats

101. Le PAM travaillera en partenariat avec le Comité national de gestion des catastrophes, qui coordonne l'aide d'urgence assurée par le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire et le Forum des interventions humanitaires, tout en orchestrant la coordination du secteur de la sécurité alimentaire.

Hypothèses

102. Au cours de la période couverte par le PSP, une catastrophe de grande ampleur se produit et rend nécessaire un appui extérieur.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

103. Compte tenu des mesures que prendra le PAM pour renforcer les capacités nationales dans les domaines des mesures d'anticipation, de la préparation aux situations d'urgence et de la protection sociale réactive face aux chocs au titre de l'effet direct 2 du PSP, que viendront compléter les activités menées par ses partenaires en matière de gestion des risques de catastrophe, il est probable que d'ici à 2028, la nécessité pour le PAM d'apporter directement une aide d'urgence, y compris face à des catastrophes de grande ampleur, diminuera encore.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

104. Le PAM se concentrant progressivement sur la fourniture d'une assistance technique, la plupart des bénéficiaires du présent PSP se situeront au niveau 3 (à savoir les personnes qui bénéficient indirectement des changements apportés aux politiques, aux systèmes et aux programmes nationaux). Les bénéficiaires directs (niveau 1) au titre de l'effet direct 1 du PSP comprendront 188 808 enfants des écoles maternelles et primaires dans le cadre du programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM. Le nombre de bénéficiaires diminuera au fil du temps, compte tenu du transfert prévu au Gouvernement de la responsabilité des activités.
105. Pour ce qui concerne la mise en œuvre directe par le PAM des interventions menées au titre de l'effet direct 2 du PSP, seront ciblés les petits exploitants agricoles et les acteurs des filières, en particulier les femmes, dans le but de renforcer le rôle qu'ils jouent dans les filières à dimension nutritionnelle. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM fournira une assistance non assortie de conditions aux populations touchées par une crise, selon les besoins.
106. La plupart des activités seront menées dans les zones couvertes par les interventions d'alimentation scolaire, qui étaient initialement ciblées en fonction d'indicateurs relatifs à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'éducation. Ces zones restent les plus exposées aux chocs climatiques et présentent les niveaux les plus élevés de vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire³⁶.
107. Afin de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, le PAM viendra en aide aux personnes et aux communautés qui risquent le plus d'être exclues des programmes de protection sociale et de ne pas bénéficier des prestations connexes, en fournissant des repas scolaires aux enfants vivant dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire (effet direct 1 du PSP), en encourageant les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, à s'adonner à une production vivrière durable (effet direct 2 du PSP) et en fournissant une assistance d'urgence aux personnes dépourvues de capacités d'adaptation ou en l'absence de filets de protection sociale adaptés (effet direct 3 du PSP).

³⁶ PAM et KonTerra Group. 2023. *Midterm Activity Evaluation of USDA McGovern-Dole Grant (FFE-442-2019-013-00) for WFP School Feeding in Cambodia*.

4.2 Transferts

108. Les principales modalités de transfert utilisées au titre du PSP sont les distributions de vivres et les transferts de type monétaire en lien avec l'alimentation scolaire. Le renforcement progressif des capacités est la modalité privilégiée, et les distributions de vivres ou transferts de type monétaire ne seront assurés à la fin de la période couverte par le PSP qu'en cas d'intervention d'urgence face à une crise de grande ampleur. Cette approche est justifiée par les progrès qu'a accomplis le Cambodge sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, par les capacités accrues dont disposent les institutions publiques et par la demande croissante qu'adresse le Gouvernement au PAM pour que celui-ci mène des interventions visant à renforcer les systèmes en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes publics.
109. Les activités 1, 3 et 4 se concentreront exclusivement sur le renforcement des capacités des acteurs nationaux et infranationaux moyennant un appui technique, la coordination et la production de données factuelles.
110. Pour ce qui est de l'alimentation scolaire (activité 2), la transition se fera d'un modèle hybride utilisant la production locale, qui prévoit la fourniture aux écoles de produits alimentaires et d'espèces pour qu'elles puissent procéder à des achats locaux, à un modèle en vertu duquel les établissements se procureront eux-mêmes localement tous les produits dont ils ont besoin pour préparer les repas. Les menus et les lignes directrices se rapportant aux repas scolaires sont conformes au manuel pratique relatif au programme national d'alimentation scolaire, répondent aux principaux besoins en macronutriments et en micronutriments et garantissent des portions adaptées à l'âge. D'ici à 2028, lorsque le transfert des responsabilités sera achevé, l'activité 2 se concentrera exclusivement sur le renforcement des capacités.
111. L'activité 5 prévoit le recours aux transferts de type monétaire, ainsi que des activités visant à faire évoluer la société et les comportements le cas échéant.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

112. Le PSP place l'assistance technique et la production de données factuelles au cœur de la contribution du PAM et met davantage l'accent sur les questions transversales, en particulier les approches fondées sur l'égalité femmes-hommes et sur les droits. Le succès obtenu dépendra en grande partie de la mise à disposition des compétences spécialisées nécessaires pour appuyer le renforcement des capacités du Gouvernement au niveau national et, de plus en plus, aux niveaux infranational et local.
113. Le PAM continuera d'adapter les compétences de son personnel en conséquence, en veillant à la parité femmes-hommes et en offrant des possibilités aux personnes handicapées dans les processus de recrutement. Il examinera régulièrement les moyens dont il dispose et la structure de ses effectifs pour s'assurer qu'ils restent adaptés compte tenu des modifications qui pourraient être apportées aux programmes et des perspectives en matière de mobilisation de ressources.
114. Le PAM s'efforcera de trouver un équilibre entre les compétences spécialisées disponibles en interne et le recours au savoir-faire de spécialistes extérieurs, en donnant la priorité aux capacités locales et en tirant parti des compétences complémentaires disponibles au sein de l'équipe de pays des Nations Unies ou des organisations spécialisées de la société civile.

4.4 Partenariats

115. Le PAM continuera à participer à des groupes de travail techniques et à des forums de coordination aux côtés des institutions publiques, des partenaires de développement et des acteurs humanitaires, et il s'emploiera à renforcer les liens et les synergies avec les actions menées par d'autres parties prenantes dans le cadre d'approches multisectorielles. Conformément aux priorités du Plan-cadre de coopération, il recherchera également des possibilités de sensibilisation et de programmation conjointes avec d'autres entités des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome³⁷, et les institutions financières internationales. Le cas échéant, il tirera parti de sa participation aux échanges Sud-Sud à l'échelle mondiale et de ses centres d'excellence. La stratégie de partenariat du PAM tiendra compte de cette approche.
116. En harmonie avec les objectifs du PSP, les partenariats évolueront de trois manières:
- Conformément à la réforme visant la décentralisation, le PAM se servira de sa présence sur le terrain pour accroître sa collaboration avec les autorités infranationales et de district dans les zones ciblées.
 - Pour favoriser l'égalité femmes-hommes et l'émancipation économique des femmes, le PAM nouera des partenariats avec le Ministère des affaires féminines, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des ONG spécialisées. Il renforcera en outre ses liens avec les populations touchées à la faveur du dialogue établi avec les communautés, de la responsabilité sociale et des partenariats mis en place avec diverses organisations de la société civile à l'œuvre au niveau local. Très attaché à la responsabilité sociale, le PAM a conçu le présent PSP en tenant compte de la voix des personnes laissées de côté et en concertation avec les représentants des femmes, des personnes handicapées, des personnes âgées, des populations autochtones et des jeunes.
 - Le PAM collaborera de plus en plus avec le secteur privé en tant qu'agent du changement, en renforçant la participation et la contribution des entités du secteur privé à des systèmes alimentaires à dimension nutritionnelle et résilients et à des solutions innovantes en matière de sécurité alimentaire, qui sont essentiels à la durabilité.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

117. À la lumière de son Cadre de résultats institutionnels et des indicateurs figurant dans le Plan-cadre de coopération, le PAM élaborera un plan de suivi, d'examen et d'évaluation qui permettra d'assurer le suivi périodique de la chaîne de résultats du PSP et de disposer en temps utile de données factuelles crédibles et pertinentes aux fins de l'adaptation des programmes, de l'apprentissage et du respect de l'obligation de rendre compte. Ce plan comprendra un examen à mi-parcours du PSP en 2026 et une évaluation finale en 2027, ainsi que six évaluations décentralisées du programme d'alimentation scolaire – deux en 2024, deux en 2025 et deux en 2027.

³⁷ En particulier la FAO, en s'appuyant sur l'étroite collaboration établie dans le cadre du programme en milieu scolaire.

118. Conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation du précédent PSP et aux dispositions de sa politique actualisée relative au renforcement des capacités des pays, le PAM améliorera le suivi de ses activités axées sur le renforcement des capacités en utilisant les indicateurs institutionnels actualisés et en prévoyant des jalons propres au pays, afin de déterminer la contribution de ses activités à la réalisation des objectifs stratégiques du PSP relatifs au renforcement des systèmes et des capacités institutionnelles, ce tout au long des cinq grands axes qui structurent le cadre qu'il a mis en place s'agissant du renforcement des capacités des pays.
119. Le PAM contribuera également à consolider les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation, en se concentrant sur la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, le programme national d'alimentation scolaire et le plan d'action pour la gestion des risques de catastrophe. L'approche adoptée en matière de suivi et d'évaluation sera conforme aux directives déontologiques qui sont les siennes et garantira la prise en considération des aspects culturels grâce au dialogue avec les populations touchées. Le PAM encouragera un suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes et préconisera la ventilation des données en fonction de l'âge, du sexe et du handicap.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

120. Les avancées récentes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont fragiles. De nombreux Cambodgiens restent vulnérables face aux chocs et risquent de basculer dans la pauvreté et l'endettement, ce qui aurait des répercussions sur leur situation alimentaire et leur état nutritionnel. La pérennité des acquis en matière d'alimentation et de nutrition dépendra de la stabilité politique, de la réforme et de la reprise économiques, ainsi que des réformes et de la hiérarchisation par ordre de priorité des ressources budgétaires limitées destinées à la nutrition, à la protection sociale, à l'adaptation des systèmes alimentaires aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe.
121. Le PAM surveillera les risques, notamment ceux liés aux aléas climatiques, à l'instabilité politique, à la volatilité de l'économie et à la résistance à la transformation sociale, en mettant l'accent sur les inégalités entre les femmes et les hommes. Les mesures d'atténuation comprendront un plaidoyer assuré en continu auprès du Gouvernement et des partenaires de développement et des initiatives conjointes menées avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'optimiser les effets obtenus et d'élargir la base des donateurs.

Risques opérationnels

122. Le Cambodge dispose de peu de données de qualité, notamment de données ventilées par sexe, par âge et par handicap, et le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux sont lacunaires, ce qui entrave la prise de décisions, le ciblage et la définition des priorités. L'appui que le PAM apportera au titre du PSP sera centré sur la production de données factuelles et le renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière de prise de décisions reposant sur les données de ce type et de ventilation des données.
123. Le PAM est déterminé à garantir la protection de chacun dans l'ensemble de ses opérations et tout au long de la mise en œuvre de ses programmes. Conformément à sa politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, il s'attachera à renforcer les procédures internes de notification et d'orientation, ainsi que la formation et la sensibilisation de son personnel et de celui de ses partenaires. Il contribuera également aux efforts interinstitutions visant à renforcer le respect de l'obligation de rendre compte et les mécanismes de prévention et d'intervention rapides et sûrs.

Risques fiduciaires

124. Les conditions de sécurité font courir peu de risques au personnel et aux partenaires, mais la faiblesse générale du système de santé oblige le PAM à rester particulièrement attentif aux options médicales en place et aux procédures d'évacuation.
125. Compte tenu de la prévalence de la corruption, le PAM accordera une attention particulière à la prévention de la fraude dans ses opérations, en sensibilisant et en formant le personnel et en contrôlant rigoureusement les ressources transférées à d'autres entités.

5.3 Garanties sociales et environnementales

126. Le PAM évaluera les risques environnementaux et sociaux lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'adaptation de ses activités en concertation avec les populations touchées, les communautés et les parties prenantes gouvernementales, et il sélectionnera ses activités à la lumière de son cadre institutionnel de garanties environnementales et sociales.
127. Le PAM appuiera les groupes de travail dirigés par les organismes des Nations Unies et chargés de l'égalité femmes-hommes, de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et des droits humains, et participera aux efforts connexes déployés en faveur de la transformation et de la responsabilité sociales.
128. Dans le cadre de ses programmes, le PAM s'efforcera de s'attaquer aux risques liés à la discrimination, aux structures de pouvoir, à la vulnérabilité, à l'âge et au sexe. Il tiendra compte de ces considérations lorsqu'il apportera un appui technique au Gouvernement en matière de politiques et de programmes nationaux, afin de contribuer plus efficacement à l'égalité femmes-hommes, à l'autonomisation des femmes, à l'inclusion et à l'accessibilité des personnes handicapées.
129. Le PAM analysera régulièrement sa contribution à l'égalité femmes-hommes et à la protection et établira des partenariats avec le FNUAP et les organisations de la société civile dans le cadre de son travail axé sur la transformation sociale.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

130. La majeure partie du budget du PSP est allouée à l'effet direct 1 et liée à la poursuite de la mise en œuvre de l'alimentation scolaire. La réduction de cette enveloppe au fil du temps tient au transfert progressif au Gouvernement de la responsabilité des interventions connexes qui est prévu, conformément à la stratégie de transition. D'ici à 2027, le PAM se concentrera exclusivement sur l'assistance technique.
131. Les ressources allouées à l'effet direct 3 du PSP, qui correspond à un plan de secours pour une intervention face à une crise, permettront au PAM de recevoir des contributions initiales dans le cas où il aurait à mener une intervention immédiate parallèlement à l'établissement d'une révision budgétaire du PSP visant à tenir compte des nouveaux besoins.
132. Conformément aux textes en vigueur au PAM, 14 pour cent du budget sont alloués aux activités axées sur l'égalité femmes-hommes. Compte tenu de l'importance de l'accessibilité pour tous, des dépenses ciblées destinées à couvrir des besoins spécifiques en la matière seront également privilégiées.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	1 149 996	970 870	1 068 849	840 337	789 688	4 819 740
	2	13 845 010	12 167 928	8 898 079	5 322 764	1 975 703	42 209 484
2	3	1 437 441	1 766 651	1 486 007	1 072 816	957 405	6 720 320
	4	2 258 519	2 030 901	1 813 140	1 582 341	1 404 189	9 089 090
3	5					539 865	539 865
Total		18 690 966	16 936 350	13 266 076	8 818 259	5 666 850	63 378 500

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

133. Les fonds reçus pour le PSP établi pour 2019-2023 se sont élevés à 80,4 millions de dollars, ce qui témoigne de la capacité du PAM à élargir sa base de donateurs tandis qu'il s'oriente vers un rôle de catalyseur. Les donateurs ont également appuyé les mesures qu'il a prises dans le sillage des inondations de grande ampleur survenues en 2020.
134. Les ressources prévues au titre du présent PSP, notamment pour les effets directs 1 et 2, ont été calculées sur la base de prévisions de financement réalistes, fondées sur les contributions pluriannuelles confirmées (48 pour cent du montant total du budget du PSP), les tendances passées, les priorités des donateurs et les partenariats établis. Le PAM prévoit de ne devoir financer l'effet direct 3 du PSP qu'en cas de crise, s'il était appelé à venir augmenter les moyens d'intervention du Gouvernement.
135. La stratégie de mobilisation des ressources consistera principalement à maintenir le dialogue avec un vaste éventail de partenaires et de donateurs, y compris le gouvernement hôte, et à étudier les possibilités d'élargir la base de financement en faisant appel à des fonds multilatéraux et thématiques (y compris dans le domaine des changements climatiques). Elle mettra également l'accent sur le financement pluriannuel et la programmation thématique conjointe avec les partenaires des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE CAMBODGE (2024–2028)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise au Cambodge sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les crises

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Il est possible qu'une catastrophe de grande ampleur nécessitant un appui extérieur se produise pendant la période couverte par le plan stratégique de pays.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Activités et produits

5. Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations touchées par une crise (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

5.1. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels en cas de crise (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

5.1. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels en cas de crise (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les systèmes sont renforcés de manière à ce que les Cambodgiens, en particulier les femmes et les autres personnes risquant le plus d'être laissées de côté, bénéficient d'une nutrition, d'une éducation et d'une protection sociale améliorées

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Le Gouvernement s'engage et se mobilise davantage en faveur de l'élimination de toutes les formes de malnutrition, et les secteurs privé et public s'intéressent à la mise en place d'un environnement propice à l'enrichissement du riz. En outre, le Gouvernement reste déterminé à renforcer encore la protection sociale et à davantage prendre en main le programme national d'alimentation scolaire.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe

Taux de poursuite des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Activités et produits

1. Fournir un soutien technique, appuyer la coordination et produire des données factuelles à l'intention des acteurs publics et privés en vue de réduire toutes les formes de malnutrition (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

1.1. Les acteurs publics et privés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données factuelles pour réduire toutes les formes de malnutrition (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

1.2. Les acteurs publics et privés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de rendre l'environnement plus propice encore à l'enrichissement du riz et d'accroître l'offre et la demande correspondantes (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

2. Fournir un soutien technique, appuyer la coordination et produire des données factuelles à l'intention des autorités nationales et infranationales afin de renforcer le système de protection sociale, en mettant l'accent sur la transition vers le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

2.1. Le Gouvernement et d'autres parties prenantes clés disposent de capacités renforcées qui leur permettent d'assurer une protection sociale plus accessible, plus inclusive et tenant davantage compte de la nutrition (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

2.2. Les parties prenantes nationales et infranationales disposent de capacités renforcées qui leur permettent de s'assurer que le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale est durable, tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

2.3. Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM est mis en œuvre de manière à permettre une transition progressive vers le programme national, lequel tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

2.3. Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM est mis en œuvre de manière à permettre une transition progressive vers le programme national, lequel tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

2.3. Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM est mis en œuvre de manière à permettre une transition progressive vers le programme national, lequel tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

2.3. Le programme d'alimentation scolaire appuyé par le PAM est mis en œuvre de manière à permettre une transition progressive vers le programme national, lequel tient compte de la problématique femmes-hommes et a une dimension nutritionnelle (niveaux 1 et 3) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les systèmes alimentaires et les systèmes de gestion des catastrophes au Cambodge sont renforcés afin d'appuyer plus efficacement les moyens d'existence, la capacité d'adaptation aux changements climatiques et la capacité à gérer les chocs des personnes vivant dans des zones à haut risque

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La mobilisation des instances nationales et les investissements consacrés aux systèmes alimentaires, à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe sont maintenus, les partenariats stratégiques noués entre le PAM et le Gouvernement dans ces domaines se poursuivent et l'appui technique du PAM à cet égard continue d'être sollicité.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Pourcentage de petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de regroupements d'exploitants agricoles bénéficiant de l'appui du PAM

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Activités et produits

3. Fournir une assistance technique aux institutions et aux acteurs des filières, en particulier les femmes, et produire des données factuelles à leur intention pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux changements climatiques (1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

3.1. Les institutions nationales et infranationales disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes fondés sur des données factuelles destinés à rendre les systèmes alimentaires plus résilients (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

3.2. Les communautés et les acteurs des filières, en particulier les femmes, vulnérables face aux changements climatiques disposent de capacités renforcées qui leur permettent de faire face aux perturbations du système alimentaire et de contribuer au renforcement des filières (niveau 1-renforcement des capacités, niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

3.2. Les communautés et les acteurs des filières, en particulier les femmes, vulnérables face aux changements climatiques disposent de capacités renforcées qui leur permettent de faire face aux perturbations du système alimentaire et de contribuer au renforcement des filières (niveau 1-renforcement des capacités, niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

3.2 Les communautés et les acteurs des filières, en particulier les femmes, vulnérables face aux changements climatiques disposent de capacités renforcées qui leur permettent de faire face aux perturbations du système alimentaire et de contribuer au renforcement des filières (niveau 1-renforcement des capacités, niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

3.2. Les communautés et les acteurs des filières, en particulier les femmes, vulnérables face aux changements climatiques disposent de capacités renforcées qui leur permettent de faire face aux perturbations du système alimentaire et de contribuer au renforcement des filières (niveau 1-renforcement des capacités, niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

4. Fournir aux autorités nationales et infranationales et aux communautés un soutien technique, un appui à la coordination et des services de production de données factuelles en lien avec la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale réactive face aux chocs (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

4.1. Les institutions nationales et infranationales et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de comprendre, d'anticiper et de gérer les risques climatiques et d'y faire face (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

4.2. Les institutions nationales et infranationales et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en œuvre le cadre de protection sociale réactive face aux chocs (niveau 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet),

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale**Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition**Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	2.3	2	Filles	73 791	57 008	37 585	20 345		92 870
			Garçons	76 228	58 890	38 826	21 018		95 938
			Total	150 019	115 898	76 411	41 363		188 808
2	3.2	3	Femmes	2 288	1 653	1 860	1 033	1 033	4 768
			Hommes	2 142	1 547	1 740	967	967	4 462
			Total	4 430	3 200	3 600	2 000	2 000	9 230
3	5.1	5	Filles					9 482	9 482
			Garçons					9 828	9 828
			Femmes					19 726	19 726
			Hommes					18 464	18 464
			Total					57 500	57 500
Total (hors chevauchement)				154 449	119 098	80 011	43 363	59 500	255 538

ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct 1 du plan stratégique de pays				Effet direct 3 du plan stratégique de pays	
	Activité 2 (appui au secteur de la protection sociale)				Activité 5	
	Alimentation scolaire utilisant la production locale (modèle hybride 1)		Alimentation scolaire utilisant la production locale (modèle hybride 2)		Alimentation scolaire utilisant la production locale (modèle complet)	
Type de bénéficiaires	Écoliers (de 2 à 11 ans)		Écoliers (de 2 à 11 ans)		Écoliers (de 2 à 11 ans)	
					Personnes touchées par une crise	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Riz (enrichi)	115		115			
Poisson en conserve	21,25					
Huile végétale (enrichie)	5		5			
Total (produits alimentaires)	141,25		120			
Total kcal/jour*	540		502			
% de kcal d'origine protéique	11,4		9,4			
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,093		0,130	0,200	0,207**
Nombre de jours d'alimentation par an	200		200		200	30

* Sur la base des produits alimentaires fournis par le PAM et de ceux achetés directement par les écoles au moyen des transferts de type monétaire.

** Sur la base du panier de dépenses minimum défini par le Forum des interventions humanitaires pour les transferts de type monétaire qui doivent permettre de répondre aux besoins alimentaires (6,2 dollars par personne et par mois, sur la base de cinq personnes par ménage).

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Riz	4 178	2 328 267
Poisson en conserve	182	432 251
Huile végétale	568	1 516 435
Total (produits alimentaires)	4 928	4 276 953
Transferts de type monétaire		7 741 276
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	4 928	12 018 229

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)				
	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	31 434 856	10 985 960	391 362	42 812 178
Mise en œuvre	7 970 503	2 125 828	30 000	10 126 331
Coûts d'appui directs ajustés	4 753 538	1 732 729	85 554	6 571 820
Total partiel	44 158 896	14 844 517	506 916	59 510 329
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 870 328	964 894	32 950	3 868 171
Total	47 029 225	15 809 410	539 865	63 378 500

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
Mouvement SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

En mode révision